



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE NOUVELLE**

**Vente d'un terrain et d'un bâtiment
Aux Monts Havard – n° 92/2016**

Date de la convocation : 08/06/2016 Date d’Affichage : 22/06/2016 au 07/07/2016 Date Notification : 22/06/2016

Nombre de membres : * en exercice : 37 * Présents : 34 * Votants : 37

Séance ordinaire du 20 juin 2016
L’an deux mil seize le vingt juin à 20 h 30

Les Membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Philippe LEMAÎTRE, Maire de la C.N VILLEDIEU-LES-POELES-ROUFFIGNY.

Etaient présents (P) - Absents (A) - Excusés (E) - Représentés (R)

Philippe LEMAÎTRE	P	Emile CONSTANT	P	Christine LUCAS DZEN	P	Martine VILLAIN	R	Elodie PROD’HOMME	P
M-Odile LAURANSON	P	Christian METTE	P	Monique GUERIN	P	Stéphane VILLESPEA	P	Jean-Marc LEMAÎTRE	P
Frédéric LEMONNIER	P	Nicole GRENTE	P	Catherine AFFICHARD	P	Eric THIEBE	P	Gaston LAMY	P
A-Marie LAUNER-COSIALLS	P	Jean LUCAS	R	Damien PELOSO	P	Sylvain COSSE	P	Patricia MARIE	P
Francis LANGELIER	P	Sophie DALISSON	P	Myriam BARBE	P	Jocelyne CONSTANT	P	Sarah PIHAN	P
Christophe DELAUNAY	P	Jacques LEMONCHOIS	P	Michel BELLEE	P	Guy ARTHUR	P	Claudine GARNIER	P
Véronique BOURDIN	P	Agnès LETERRIER	R	Martine LEMOINE	P	Edith LENORMAND	P		
Thierry POIRIER	P	Patrick TURPIN	P	Daniel MACE	P				

AVAIENT DONNE POUVOIR :

**Mr LUCAS à Mr LEMAÎTRE Philippe
Mme LETERRIER à Mr LANGELIER
Mme VILLAIN Martine à Mr MACE**

Monsieur PELOSO Damien désigné conformément à l’article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire.

VENTE D'UN TERRAIN ET D'UN BÂTIMENT AUX MONTS HAVARD – n° 92/2016

Monsieur le Maire informe que par courrier en date du 10 Mai 2016, le Cabinet Trouverie lui a transmis une intention d'achat des époux Grienenberger d'acquisition d'un bâtiment mitoyen cadastré section A.D n° 56 situé aux Monts Havards pour une contenance à délimiter par géomètre expert d'environ 450 m² au prix de **29 000 €** comprenant 5 000 € de frais de négociation à la charge du vendeur.

Par courriel en date du vendredi 13 mai 2016, les services des domaines ont confirmé leur accord pour la cession de cet immeuble au prix de 24 000 € hors frais de négociation.

Un compromis de vente en date du 28 mai 2016 a été signé avec l'acquéreur sous réserve de l'accord du Conseil Municipal de la Commune nouvelle. (voir copie jointe)

Il précise que ce bien avait fait l'objet d'un bail emphytéotique par acte administratif en date du 24 mars 2003 et non publié aux services des hypothèques et qu'une demande de résiliation est en cours de régularisation.

Il demande de bien vouloir l'autoriser ou la 1^{ère} Adjointe à signer tous les documents nécessaires au bon aboutissement de cette affaire.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité, (37)*

AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe de la C.N à céder aux époux Grienenberger le bâtiment mitoyen cadastré section A.D n° 56 situé aux Monts Havards pour une contenance à délimiter par géomètre expert d'environ 450 m² au prix de **29 000 €** comprenant 5 000 € de frais de négociation à la charge du vendeur selon le document ci-joint annexé.

AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe de la C.N à procéder à la résiliation du bail emphytéotique conclu par acte administratif en date du 24 mars 2003 et non publié aux services des hypothèques.

AUTORISE Monsieur le Maire ou la 1^{ère} Adjointe à signer tout document nécessaire au bon aboutissement de cette affaire.

AR-Préfecture de Saint Lo

Acte certifié exécutoire

050-200054732-20160620-2016062092-AU

Réception par le Préfet : 23-06-2016

Publication le : 23-06-2016



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE